

CONCOURS INTERNATIONAL D'ARBITRAGE FRANCOPHONE DE MONTPELLIER CONCOURS *SERGE LAZAREFF*

Concours 2016-2017 (18^{ème} session)
Organisé par

Le Centre de Droit de la Consommation et du Marché de l'Université de
Montpellier I, UMR 5815 *Dynamiques du droit*
(sous la coordination des Professeurs Daniel Mainguy, Carine Jallamion et de Malo Depincé)

Les pièces et les faits : Faits additionnels 2



CIAM *Lazareff*
Serge
CONCOURS INTERNATIONAL D'ARBITRAGE FRANCOPHONE DE MONTPELLIER

CAS LITIGIEUX (1ère partie)

E-mail : ciam.montpelliercontact@gmail.com
Adresse du Centre de Droit de la Consommation et du Marché :
Centre de Droit de la Consommation et du Marché
Faculté de droit et de science politique
14, rue Cardinal de Cabrières
34060 Montpellier Cedex
Tél. :04.67.61.51.05

Sujet préparé par
Prof. Daniel Mainguy
Malo Depincé
Aurélie Bayle
Mélanie Cescut-Puore

BORDEREAU RECAPITULATIF DES PIECES

Pièce n°1 : Kbis BreizhNautic

Pièce n°2 : KbisKarad'coque

Pièce n°3 : CGV Breizh

Pièce n°4 : CGV Karad'coque

Pièce n°5 : lettre du 23 décembre demandant le bon de commande

Pièce n°6 : bon de livraison et quittance finale et facture du 21 janvier 2017

Pièce n°7 : courrier de BreizhNautic au Prince le 27/02/2015

Pièce n°8 : feuille de service et expérience

Pièce n°9 : courrier de BreizhNautic à Karad'coque le 28/02/2015

Pièce n°10 : éléments de spécification de BreizhNautic au Prince du 13 mars

Pièce n°11 : courrier du Prince concernant le garage du 15 avril 2015

Pièce n°12 : courrier de mise en garde en date du 10 mai 2015

Pièce n°13 : jugement de liquidation du 16 décembre 2016

Pièce n°14 : article de presse sur l'emploi fictif du 24 décembre 2016

Pièce n°15 : article de presse concernant la livraison du bateau du 22 janvier 2017

Pièce n°16 : sms concernant l'accident

Pièce n°17 : article de presse concernant l'accident en date du 7 février 2017

Pièce n°18 : Saisie conservatoire

Pièce n°19 : rapport d'expertise

Pièce n°20 (pièce add. 1) : Fax de Edmond III de Waiki

Pièce n°21 (pièce add. 2) : Fax de BreizhNautic et facture récapitulative n°2

Pièce n°22 : Pouvoir spécial de la société SCI BreizhNautic Holding

Pièce n°23 : Rapport rectificatif d'expertise

Pièce n°22 : pouvoir spécial de la SCI BreizhNautic Holding

Monsieur Jean-Marie TRUDEL
SCI BREIZHNAUTIC HOLDING
11 Avenue Jean Macé - 29200 Brest

CMAP – CCI Paris Ile-de-France
39 Avenue Franklin Delano Roosevelt
75008 Paris

Lettre recommandée avec accusé de réception

Object : Ref. CMAP/Arbitrage n°000/ pouvoir spécial de représentation

Je soussigné, Jean-Marie TRUDEL, agissant en qualité président directeur général de la société SCI BREIZHNAUTIC immatriculé au RCS sous le numéro 334 836 037, et dont le siège social se situe 11 Avenue Jean Macé, 29200 Brest.

Donne par la présente :

Tous pouvoirs à Bob MISTRAL.

Aux fins de représenter la société BREIZHNAUTIC dans son litige l’opposant à Monsieur Edmund III, Prince de Waiki, Principauté de Waiki, Iles Cook pour toutes demandes faites et à faire devant le Centre de Médiation et d’Arbitrage de Paris, Ile de France, 39 Avenue Franklin Delano Roosevelt, 75008 Paris

Fait pour valoir ce que de droit

Fait à Brest,
Le 17 février 2017

Le déléguant

Bon pour pouvoir

Le déléataire

Bon pour acceptation de pouvoir

BEAM

Bureau d'Enquêtes sur les
Accidents de Transport
Maritime

RAPPORT D'EXPERTISE

Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Maritime

Affaire n°BEAM 0045

Le 25 avril 2017

Organisme (s) commanditaire (s) : Monsieur le Prince **Edmond III Althussgartzen**, Prince de Waïki, Palais de Waïki, Ile de Waïki, Cook Islands

Organisme (s) auteur (s) : Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Maritimes ;
BEAM

Titre du document : Rapport d'enquête technique portant sur l'accident du « Waïki King » survenu au large des Îles *des Glénants*, le 22/01/2017

RAPPORT RECTIFICATIF A LA SUITE D'UNE ERREUR MATERIELLE

Le rapport du 9 février 2017 comporte une erreur matérielle qu'il convient de rectifier : l'accident, bien entendu, s'est déroulé au larges des Glénants, et non des Iles Cook, comme cela avait été indiqué dans le rapport initial.

Il faut donc lire

I. Résumé

Le 22 janvier 2017, le voilier trois mats barque, de type Athéna, « Waïki King » est inauguré par son propriétaire, le Prince Edmond III Althussgartzen, accompagné de son amie Mila Kopowitz.

Peu de temps après le départ du quai personnel du propriétaire, le voilier a subi un envahissement d'eau de mer au niveau du sous-sol des compartiments machines et sous le garage par tribord, alors qu'il se trouvait en « positionnement dynamique » à un mille nautique au Nord des Îles des Glénants.

|
(...)

Après vérification urgente du personnel naviguant, le navire avait subi un envahissement d'eau de mer au niveau du sous-sol des compartiments machines et sous le garage par tribord, alors qu'il se trouvait en « positionnement dynamique » à un mille nautique au nord des *Îles des Glénants*.

(...)

A. Facteurs naturels

Au cours de l'après-midi du 22 janvier 2017, les conditions météorologiques en mer étaient relativement bonnes au large des *Îles des Glénants* : ciel dégagé, visibilité excellente, vent inférieur à 15 nœuds.

La température extérieure moyenne était de 29°C.

La houle n'a pas agi comme facteur aggravant de la situation.